

25.09.19

LIGNEROLLES ■ Des travaux sont en cours dans le centre bourg

Pour améliorer la sécurité

Élus et représentants des entreprises ont fait le point sur les travaux destinés à améliorer la sécurité, dans le cadre du second Contrat communal d'aménagement de bourg (CCAB).

« Il s'agit pour la municipalité de privilégier la sécurité de nos concitoyens, principalement celle des enfants, puisque quatre-vingt de ces derniers déambulent régulièrement dans ce périmètre. De surcroît, nous devons tenir compte des allées et venues des parents d'élèves et du stationnement » a résumé le maire, Thierry Penthier, lors d'une réunion de chantier qui a permis de faire le point sur l'avancée des travaux concernant la deuxième tranche du second Contrat communal d'aménagement de bourg (CCAB).

« Végétalisation »

Cette opération porte sur l'entrée et la sortie ouest de la commune, en direction de Teillet-Argenty, ainsi que sur le cœur de bourg qui dessert le Centre d'animations culturelles et sportives (CACS), l'école Hubertine-Auclert et le bâtiment d'accueil périscolaire.



CHANTIER. Élus et représentants des entreprises ont fait le point.

« Pour augmenter la visibilité au sortir du bourg, il a été décidé d'accentuer la courbe de la départementale, a-t-il poursuivi. La création d'un cheminement école-CACS, à l'écart de la voirie et l'aménagement d'un passage piéton surélevé entre l'école et l'accueil périscolaire sont censés assurer une sécurité maximum pour les enfants qui se déplaceront ».

Les élus ont également manifesté leur volonté de voir souligner la sortie et l'entrée du bourg « par une végétalisation qui

symbolisera une sorte de porte ». Le parking devant le CACS sera également végétalisé et des arrêts minutes vont être matérialisés devant l'accueil périscolaire.

Du point de vue financier, Thierry Penthier a évoqué un budget global d'environ 200.000 €, couvert par des subventions du Département et de l'État, dans le cadre de la Dotation d'équipement aux territoires ruraux (DETE), à hauteur de 50 %. Ce qui laissera 50 % environ à la charge de la

commune, couverts par des excédents sur le budget de fonctionnement et un recours à l'emprunt à hauteur de 60.000 € maximum.

Quant aux travaux qui ont démarré au début du mois de mai, ils devraient être terminés fin octobre. D'ici, une quinzaine, l'entreprise SMC en charge du chantier, a prévu de poser les enrobés. Précisons enfin que la rue du Charron bénéficiera également d'une réfection de sa chaussée, avec mise en sécurité des piétons. ■